

que le Sommet de Paris institue entre chefs de gouvernement et entre ministres des Affaires étrangères des rencontres régulières qui porteront sur des questions de fond et où seront prises des décisions quant à l'orientation du processus.

Deuxièmement, il faut donner à la CSCE un visage vraiment démocratique et représentatif. Les principes de la CSCE, qui viennent tout juste d'être confirmés et étendus à Copenhague, sont des principes de démocratie. La structure de la CSCE ne doit pas donner à penser qu'elle déroge à ces principes. Le Canada estime donc important que le Sommet de Paris s'oriente vers une Assemblée de l'Europe où chaque État serait représenté de façon appropriée pour discuter de questions relevant de la CSCE. Il faudrait aussi qu'elle soit conçue de manière à pouvoir traiter de tous les dossiers du ressort de la CSCE et qu'elle ait son programme et ses règles de fonctionnement propres.

Troisièmement, il faudrait approuver et concrétiser l'idée d'un Centre de la CSCE pour la prévention et la résolution des conflits. La création d'un tel centre est pertinente et importante en soi. Elle répond à des besoins grandissants en Europe qu'un instrument multilatéral est le plus propre à satisfaire. En procédant rapidement à sa création, nous indiquerions en plus notre volonté collective d'éviter les ornières et les pièges du passé. Ce centre pourrait jouer un rôle crucial en facilitant les mécanismes de vérification et les échanges de données qui pourraient découler des négociations sur les mesures de confiance et de sécurité. Toutefois, il faut aussi penser à l'avenir et concevoir un instrument capable d'intervenir sur tous les plans - politique, juridique et technique - pour prévenir et résoudre les conflits. Il faudrait à terme étendre le rôle du centre et affecter des ressources réelles aux enquêtes, à la conciliation, à la médiation et à l'arbitrage des conflits.

Quatrièmement, il y a la question des pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles. Permettez-moi de souligner encore une fois l'extrême importance pour le Sommet de Paris d'un accord sur les CFE. Nous ne pouvons pas prétendre construire une nouvelle Europe alors que les symptômes de l'ancienne persistent et que nous n'arrivons pas à nous entendre sur la façon de les faire disparaître. Des signes prometteurs nous encouragent. Il reste encore assez de temps pour produire un accord. Il n'y a pas d'enjeu plus important entre nos mains en ce moment.

Cinquièmement, le Sommet de Paris doit renforcer et consacrer le rôle transatlantique et paneuropéen de la CSCE. C'est cet esprit d'ouverture remarquable qui a présidé à la fondation de la CSCE et qui lui a valu tant de succès. Dans toutes ses actions et ses décisions, le Sommet de Paris devrait refléter indéniablement l'image et la réalité d'un ordre européen qui jette un pont sur l'Atlantique, d'une Europe qui est un concept plus qu'un simple continent. Nous célébrons demain la fin d'une guerre